



DOSSIER DE PRESSE
2 MAI 2019

RENOVATION DU HILTON BRUSSELS CITY & DU CROWNE PLAZA « LE PALACE »

PANDOX DEVOILE DE NOUVEAUX PROJETS POUR DEUX DE SES HOTELS À BRUXELLES

L'actuel pôle hôtelier entre la Place Rogier et le jardin Botanique (commune de Saint-Josse) composé de deux 4 étoiles sera entièrement rénové et agrandi à partir de mai 2019 et jusqu'au premier trimestre de 2022 par la société suédoise de propriétés hôtelières Pandox.

Le premier projet concerne la rénovation complète de l'Hilton Brussels City, qui sera rebaptisé « Hotel Indigo » le 4 novembre 2019 prochain, une première à Bruxelles pour le label intégré au groupe IHG. Le second projet porte sur la rénovation et l'agrandissement potentiel d'un hôtel art déco cher aux Bruxellois, du Crowne Plaza « Le Palace ».

Sur le plan administratif, le projet architectural de l'extension est suivi par le Bouwmeester de la Région bruxelloise Kristiaan Borret. Le projet permettra la création de nombreux emplois qui seront destinés prioritairement aux bruxellois.

I. HILTON BRUSSELS CITY DEVIENT HOTEL INDIGO

Le Hilton Brussels City, rebaptisé Hotel Indigo le 4 novembre 2019 prochain, sera totalement réaménagé ainsi et ses façades complètement rafraîchies, incluant une façade verte orientée vers la place Rogier.

L'hôtel bénéficiera du label Indigo (intégré au groupe IHG), une première pour un hôtel bruxellois. Unique contrainte de ce label – au-delà de répondre aux critères d'un hôtel quatre étoile et plus – offrir une expérience en intégration directe avec l'environnement du bâtiment. La proximité immédiate de l'hôtel – tant physique que visuelle – avec le jardin botanique bruxellois, est apparue comme une source d'inspiration évidente pour l'aménagement tant des chambres que des espaces communs.

La scénographie a été confiée à l'agence du célèbre décorateur d'intérieur belge Will Erens de Too Many Agencies (www.toomanyagencies.com). Alina Rusenko, une des architectes d'intérieur de l'agence a imaginé trois styles différents pour les 284 chambres des huit étages de l'hôtel : tropical (3 étages), végétal (3 étages) et floral (2 étages). Immersion subtile et totale, chaque étage plonge le visiteur dans une ambiance singulière, des grands couloirs avec salons thématiques jusqu'aux chambres, le tout dans une décoration moderne chaude et audacieuse.

Au rez-de-chaussée, un espace de plus de 750m². Baptisé SERRA, l'espace essentiellement constitué de structures en métal et de verre laisse la part belle aux plantes en tout genre, à l'image d'une serre. Moment d'évasion, il coupe le visiteur de l'agitation de l'hyper-centre en lui offrant une pause hors du temps. L'espace sera divisé en deux zones, un espace de restauration « slow food », à l'avant et un restaurant respectueux de l'environnement à l'arrière. Les deux lieux ont pour volonté de faire entrer le public extérieur dans l'hôtel.

II. LE CROWNE PLAZA « LE PALACE » FAIT PEAU NEUVE ET PROJETTE DE S'AGRANDIR

Le projet de rénovation du Crowne Plaza « Le Palace » comprend tant la rénovation du bâtiment historique qu'un projet d'agrandissement via la construction d'une annexe sur la parcelle adjacente du bâtiment, sur une superficie totale de 4.300 m². Pour la conception de l'annexe, sur les 72 candidatures déposées, c'est celle du bureau milanais Onsitestudio – Piovenefabi (www.onsitestudio.it) qui a été retenue. Le permis de bâtir a été déposé. Les travaux de rénovation du bâtiment et de ses 354 chambres seraient terminés au cours de l'année 2020. Sous réserve de l'octroi du

permis d'urbanisme, l'ouverture de la nouvelle aile serait prévue au plus tard le courant du premier trimestre de 2022. La nouvelle capacité d'accueil de l'hôtel sera de 500 chambres entièrement rénovées.

Cet hôtel de style Art nouveau de tendance géométrique – autrefois appelé l'hôtel Le Palace – a été construit en 1908-1909 sur les plans des architectes Antoine Pompe et Adhèmar Lener. Inscrit dans la volonté de respecter le caractère singulier du bâti initial, le bureau Onesitestudio signe un projet architectural innovant tout en instaurant une relation de continuité par analogie avec l'image des bâtiments contigus, à la fois en termes de taille globale et de proportionnalité. En ce sens, le projet se propose de réinterpréter avec attention le bâtiment manquant, en recréant une nouvelle façade à fort caractère urbain. Proposant une façade à bow-windows, le nouvel hôtel évoque le ton de l'architecture bruxelloise du XIXe siècle et fait également écho au bâtiment voisin de Pompe et aux expériences Horta.

Sur le toit de l'hôtel, accessible directement de la rue par un ascenseur, 400 m² de verdure entièrement aménagée pour les clients de l'hôtel et le public extérieur, avec un skybar et un restaurant installé sur deux étages et couvrant 650 m².

Le bar, avec une terrasse au cadre exceptionnel, comme une sorte de pavillon « plié » qui couronne le bâtiment et qui est légèrement éloigné du bord de celui-ci pour créer un paysage de terrasses et de balcons donnant sur le Jardin botanique, le gratte-ciel, la vieille ville et la place Rogier.

Au rez-de-chaussée, au coin de la place Rogier, un espace commercial de 250 m² dédié à la restauration, distinct de l'hôtel quant à sa localisation, mais aussi quant à son accès sera probablement occupé par un concept de restaurant de renommée internationale.

Une des singularités et forces du réaménagement de l'hôtel Crowne Plaza « Le Palace », la construction d'une seconde Ballroom de plus 500 m² et de 4 salles de conférences supplémentaires en plus de la Ballroom et de 16 salles de réunions existantes. La surface totale de réception de l'hôtel, comprenant le foyer et des espaces d'accueil, couvrira près de 2750 m².

La rénovation et l'extension (sous réserve de l'octroi du permis d'urbanisme) du Crowne Plaza répondront aux critères stricts et exigeants de durabilité définis par la certification internationale BREAAAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), et bénéficieront par conséquent de cette certification, une mention encore jamais accordée dans le secteur hôtelier à Bruxelles. Les mesures utilisées par la certification BREEAM représentent un large éventail de catégories et de critères allant de l'énergie à l'écologie : énergie, utilisation de l'eau, santé et bien-

être, pollution, transport, matériaux, déchets, écologie et processus de gestion. La certification établit un standard de référence en termes de construction durable et est devenu l'une des méthodes d'évaluation les plus complètes et les plus largement utilisées pour décrire les performances environnementales d'un bâtiment.

III. A PROPOS DE PANDOX

Pandox est un leader du secteur immobilier hôtelier en Europe avec une orientation vers les hôtels de taille importante privilégiant la clientèle de loisirs et d'entreprises. A ce jour, Pandox possède 144 hôtels répartis dans quinze pays, soit près de 32.300 chambres. Le business modèle de Pandox est structuré en deux départements, un premier concerne la Gestion immobilière - qui comprend aussi bien des hôtels donnés en location à long terme que les exploitants d'hôtels les plus importants du marché – et le second porte sur les Activités d'exploitation, qui couvrent l'exploitation par Pandox des hôtels dont la société est propriétaire. La société Pandox a été fondée en 1995 et est cotée au Nasdaq de Stockholm.

En Belgique, Pandox possède neuf hôtels : The Hotel Brussels, Crowne Plaza Brussels – Le Palace, NH Bloom, Holiday Inn Brussels Airport, Hilton Brussels City (futur Indigo Hotel), Hilton Grand Place, NH Berlaymont Brussels EU, Crowne Plaza Antwerp, Hotel Hubert.

Plus d'information : www.pandox.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Visuels

www.caracascom.com

Communication générale

Thomas Verbaet & Partners

info@thomasverbaet.com

Contact presse

CARACAScom – www.caracascom.com

info@caracascom.com - M 04 95 22 07 92 / T 02 560 21 22